

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS – WEBMARKETING & CO'M

La certification s'adresse aux dirigeants de TPE, PME et à leurs collaborateurs directs amenés à intégrer l'Intelligence Artificielle dans les processus clés de l'entreprise pour développer son activité.

La certification "Développer son activité avec l'Intelligence Artificielle" vise à répondre aux enjeux stratégiques des petites et moyennes entreprises en leur permettant de tirer parti des technologies d'IA pour améliorer leur efficacité opérationnelle, automatiser des tâches répétitives, et renforcer leur compétitivité dans un environnement économique de plus en plus digitalisé. Elle offre une approche structurée et pragmatique, adaptée aux besoins spécifiques des entreprises de taille réduite, pour intégrer ces technologies tout en maîtrisant les risques liés à leur adoption. Cette certification constitue un levier stratégique pour les dirigeants et leurs équipes, en leur permettant non seulement d'adopter l'IA de manière efficace et responsable, mais aussi d'en maximiser la valeur ajoutée pour leur activité.

Prérequis : Le candidat devra justifier d'un projet de développement de l'activité de son entreprise avec l'intelligence artificielle et maîtriser les bases informatiques et bureautiques (navigateur web, traitement de texte, boîte email).

Modalités de vérification des prérequis : La validation du prérequis sera réalisée lors d'un entretien de positionnement.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Développer son activité avec l'Intelligence Artificielle		
C1. Identifier les opportunités d'intégration de l'Intelligence Artificielle dans les processus clés de l'entreprise, à travers une veille des technologies IA disponibles et de leurs potentiels, et en	<u>Mise en situation professionnelle portant sur un projet de développement de l'efficacité de son entreprise avec l'IA, soutenu devant le jury d'évaluation et suivi d'une séquence de questionnement par le jury.</u>	Cr1.1. La veille technologique IA est réalisée par le candidat à partir de sources diversifiées (concepts, outils et solutions, innovations récentes, domaines

<p>cartographiant les processus internes stratégiques optimisables ou automatisables avec l'IA, afin de sélectionner les outils d'IA permettant de développer son activité.</p>	<p>A l'écrit et en amont de la soutenance orale, le candidat prépare un projet de développement de l'efficacité de son entreprise avec l'IA. Celui-ci sera transmis au jury d'évaluation avant la session d'examen.</p> <p>Dans son propre contexte professionnel qu'il aura préalablement décrit, il est attendu du candidat qu'il explicite et justifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les opportunités d'intégration de l'IA dans les processus clés de son entreprise qu'il a identifiées et sa sélection d'outils IA pour développer l'activité (en lien avec C1). - Le plan d'intégration de l'IA adapté à la structure de son entreprise qu'il a élaboré (en lien avec C2). - Les méthodes et outils mobilisés ou à mobiliser pour implémenter les solutions IA sélectionnées dans les processus de l'entreprise (en lien avec C3). Le candidat contextualise et produit un exemple de prompt qu'il a structuré, testé et amélioré pour optimiser un des processus cibles de l'entreprise. - Les méthodes et outils mobilisés ou à mobiliser pour accompagner le déploiement de l'IA auprès des équipes (en lien avec C4). Le candidat produit la charte d'utilisation éthique et sécurisée de l'IA qu'il a élaborée pour sa structure. - Les méthodes et outils mobilisés ou à mobiliser pour évaluer l'impact de l'intégration de l'IA sur les performances de l'entreprise (en lien avec C5) 	<p>d'application...) et contextualisée par rapport au secteur d'activité.</p> <p>Cr1.2. Les processus internes stratégiques (administratifs, marketing, communication, relation client...) identifiés comme optimisables ou automatisables avec l'IA par le candidat sont cartographiés de manière exhaustive et justifiée.</p> <p>Cr1.3. La sélection des outils IA opérée par le candidat est cohérente avec les processus cibles identifiés et argumentée en fonction des objectifs de développement de l'activité.</p>
<p>C2. Élaborer un plan d'intégration de l'IA adapté à la structure de l'entreprise, en définissant une feuille de route et en identifiant les ressources externes et internes à mobiliser (matérielles, humaines, financières), tout en prenant en compte les contraintes organisationnelles et techniques, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et cohérente.</p>	<p>Soutenance orale du projet</p>	<p>Cr2.1. La feuille de route définie par le candidat est structurée avec des jalons clairs, des objectifs mesurables et des échéances réalistes. Les priorités y sont identifiables.</p> <p>Cr2.2. Les ressources à mobiliser sont identifiées et évaluées en fonction des capacités de la structure pour au minimum : les compétences requises, les technologies et le budget. Le besoin en ressources externes est précisé.</p> <p>Cr2.3. Les contraintes organisationnelles et techniques (liées aux outils IA sélectionnés) sont identifiées par le candidat et prises en compte dans son plan d'intégration, qui intègre des solutions adaptées pour une mise en œuvre efficace et cohérente.</p>
<p>C3. Implémenter les solutions d'IA dans les processus de l'entreprise, en configurant les outils IA sélectionnés (paramétrage et/ou prompts) et en mobilisant les compétences (internes ou externes)</p>	<p>Soutenance orale du projet</p>	<p>Cr3.1. Le candidat explicite la configuration réalisée sur au moins une des solutions IA à implémenter dans un des processus cible de</p>

<p>nécessaires pour les intégrer aux systèmes ou workflow existants, tout en respectant la réglementation liée en vigueur, afin d'accroître la productivité et l'efficacité opérationnelle.</p>	<p>A l'oral, il est attendu au candidat qu'il soutienne devant le jury d'évaluation son projet professionnel de développement de l'activité de son entreprise avec l'IA, en apportant des précisions et éléments complémentaires par rapport à sa production écrite.</p> <p>Questionnement du jury d'évaluation Il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions du jury d'évaluation sur les points du projet professionnel qui nécessitent des justifications ou des éclairages.</p>	<p>l'entreprise. Le candidat la justifie au regard des objectifs d'optimisation ou d'automatisation visés. Cr3.2. Le prompt produit par le candidat contient des instructions contextualisées, structurées et précises. La production présentée par le candidat démontre une optimisation du prompt par itération. Cr3.3. En s'appuyant sur un besoin concret d'implémentation d'un outil IA, contextualisé et précisé (connectivité, interopérabilité, intégration logicielle...), le candidat identifie précisément les compétences internes ou externes (DSI, Data Scientist, Machine Learning Engineer, développeur...) à mobiliser pour l'intégrer aux systèmes ou workflow existants de l'entreprise. Cr3.4. Le candidat identifie et explicite les actions et contrôles à mettre en œuvre au sein de son entreprise pour une implémentation conforme à la réglementation en vigueur (RGPD, IA Act...).</p>
<p>C4. Accompagner le déploiement de l'IA auprès des équipes, en organisant les formations à l'utilisation des outils IA, en élaborant une charte d'utilisation éthique et sécurisée adaptée, et en intégrant des solutions d'accessibilité pour les utilisateurs en situation de handicap, afin d'assurer une adoption fluide et responsable de ces technologies par tous les collaborateurs concernés.</p>		<p>Cr4.1. Le candidat prévoit la formation de l'ensemble des équipes concernées par le déploiement de l'IA à travers des actions adaptées à son contexte, à la complexité et aux enjeux (sensibilisations, formations internes ou externes, accompagnements à l'exploitation de guides ou tutoriels...). Ces actions sont planifiées dans la feuille de route du plan d'intégration. Cr4.2. La charte d'utilisation élaborée par le candidat précise les principes d'éthique, de sécurité (notamment des données), de confidentialité et de développement durable à</p>

		<p>appliquer par l'ensemble du personnel utilisant l'IA.</p> <p>Cr4.3. Le candidat formule au moins 2 exemples de fonctionnalités ou adaptations d'accessibilité, réalistes et réalisables dans son contexte, à intégrer pour les utilisateurs en situation de handicap.</p>
<p>C5. Évaluer l'impact de l'intégration de l'IA sur les performances de l'entreprise, en définissant des indicateurs pertinents, en analysant les résultats obtenus, et en identifiant les axes d'amélioration, afin de réaliser une optimisation continue et maximiser la valeur ajoutée pour l'entreprise.</p>		<p>Cr5.1. Les indicateurs définis par le candidat permettent d'évaluer précisément l'impact de l'intégration de l'IA sur les performances de l'entreprise notamment en termes de productivité et d'efficacité opérationnelle. Le candidat justifie le choix de ses indicateurs par rapport aux objectifs stratégiques et opérationnels visés.</p> <p>Cr5.2. Le candidat identifie et justifie le processus d'exploitation de ces indicateurs dans un objectif d'optimisation continue et de maximisation de la valeur ajoutée pour l'entreprise. Le processus prévoit au minimum : une fréquence d'analyse des résultats, une identification des axes d'amélioration et l'élaboration d'un plan d'action.</p>